

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 22 février 2008
(convocation du 11 février 2008)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Deux Février Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPÉ Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRACQ Mireille, Mme BURGUIERE Karine, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. DELAUX Stéphan, Mme DENON-BIROT Marie-Nelly, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvere, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NABET Brigitte, M. NEUVILLE Michel, Mme NOËL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. MARTIN Hugues (à cpter de 11 h 10)
M. FLORIAN Nicolas à M. DUPRAT Christophe
M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle (jusqu'à 9 h 50)
M. BELIN Bernard à M. ANZIANI Alain (jusqu'à 9 h 50)
M. BANNEL Jean-Didier à M. CASTEX Régis
M. BELLOC Alain à M. CASTEL Lucien
M. BENOIT J. Jacques à M. MOULINIER Maxime (jusqu'à 10 h 00)
Mme. BRUNET Françoise à M. BANAYAN Alexis
M. CARTI Michel à M. HOUDEBERT Henri
Mme. CAZALET Anne-Marie à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia

M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MANSENCAL Alain à M. JUNCA Bernard
M. MILLET Thierry à M. NEUVILLE Michel
M. PETIT Alain à Mme. DARCHE Michelle
M. POIGNONEC Michel à M. SOUBIRAN Claude
M. PONS Henri à M. SIMON Patrick
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine
M. TAVART Jean-Michel à M. BAUDRY Claude
Mme. VIGNE Elisabeth à M. MERCHERZ Jean

EXCUSE :

M. CANIVENC

LA SÉANCE EST OUVERTE

**Régie de l'Abattoir- Budget prévisionnel d'Exploitation 2008 - Ajustements -
Décision modificative n°1 - Adoption - Décision**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Lors de l'élaboration du BP 2008, l'activité des mois écoulés représentait un tonnage pouvant être estimé à quelques 3 800 à 3 900 tonnes en année pleine, proche des prévisions.

Celle du dernier trimestre 2007 a fait chuter la moyenne et l'activité globale s'est élevée à 3 500 tonnes environ. Cette situation a entraîné des difficultés financières dans le fonctionnement quotidien et a fait apparaître un déficit d'exploitation dans le cadre de l'élaboration du compte administratif.

Afin de se rapprocher au plus près de la réalité, il a été décidé de présenter un budget 2008 ajusté sur la base d'une activité de 3 000 tonnes.

Si les recettes d'exploitation de ce nouveau document sont, bien évidemment en diminution, il a été difficile de réduire les charges dans des proportions identiques, ce qui entraîne par voie de conséquence, une augmentation de la subvention apportée par le budget principal de la Communauté Urbaine, pour la porter à 619 300 €.

Dans cet ajustement, il a été tenu compte de la demande M. le Receveur des Finances pour inscrire une somme de 36 960,24 € dans le cadre d'une provision pour dépréciation de comptes clients.

Cette somme se décompose de la manière suivante :

- 7 584,73 € dans le cadre de la cessation d'activité de la SARL LE LAY.
- 29 375,51 € dans le cadre de la cessation d'activité de l'entreprise LECOFFRE, ces deux entreprises étant débitrices envers la Régie de l'abattoir.

Enfin, il y a lieu de créer une nouvelle ligne budgétaire en dépenses, à la suite de la décision de la Communauté Urbaine d'adhérer aux ASSEDIC, dans le cadre de la couverture sociale de ses agents contractuels.

De facto, obligation est faite à la Régie de l'abattoir d'adhérer également à cet organisme et ce, à compter du 1^{er} janvier 2008.

L'estimation de cette nouvelle charge, en année pleine est de l'ordre de 40.000 € et représente un versement de 6,4% de la masse salariale.

Dans ces conditions, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- **ADOPTER** les propositions d'ajustements suivantes, qui ont reçu l'avis favorable des membres du Conseil d'Exploitation et de la Commission Consultative des Abattoirs du 7 février 2008 :

Budget de la Régie de l'Abattoir – Vue d'ensemble de la section d'exploitation (par chapitre)

CHARGES	BUDGET PRIMITIF 2008 voté le 21/12/07	DECISION MODIFICATIVE PROPOSITIONS AJUSTEMENT	BUDGET 2008 AJUSTE	PRODUITS	BUDGET PRIMITIF 2008 voté le 21/12/07	DECISION MODIFICATIVE PROPOSITIONS AJUSTEMENT	BUDGET 2008 AJUSTE
002 DEFICIT ANTERIEUR REPORTE							
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	901 000	-48 000	853 000				
0122 CHARGES DE PERSONNEL	1 032 200	58 000	1 090 200				
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	94 520	- 23 630	70 890				
66 CHARGES FINANCIERES	0,00	0,00	0,00				
67 CHARGES EXCEPTION.	5 000	0,00	5 000				
022 DEPENSES IMPREVUES	30 000	- 29 090	910	70 VENTES PRODUITS & PRESTATIONS SERVICE	1 070 320	- 108 620	961 700
				74 SUBVENTION EXPLOITATION	0,00	0,00	0,00
				75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	519 000	- 80 000	439 000
				77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	473 400	145 900	619 300
TOTAL	2 062 720	- 42 720	2 020 000	TOTAL	2 062 720	- 42 720	2 020 000

Les tableaux détaillés relatifs à la classe 6 (comptes de charges) et à la classe 7 (comptes de produits) figurent en annexe.

- **DECIDER** formellement de constituer, pour les motifs exposés plus avant, une provision pour dépréciation de comptes clients, d'un montant de 36 960,24 €, et de notifier à cet effet la présente décision modificative au Comptable de la Régie.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 février 2008,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
7 MARS 2008**

PUBLIÉ LE : 18 MARS 2008

M. JEAN-PIERRE FAVROUL